

CHANGEMENT DE DENOMINATION

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire (ou AGE) ou P.V en date du XX/XX/XX,
de la :

Forme et dénomination de la société :

Capital :

Siège :

RCS NIMES : XXX XXX XXX,

il a été décidé le changement de dénomination sociale de la société qui devient :

Et ce à compter du XX/XX/XXXX

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention : RCS de NIMES